



## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MONTPELLIER OPERA, 18 BOULEVARD VICTOR HUGO 34000 MONTPELLIER déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Luc MICHEL, représentant de la société SAS 3404 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CENTRE COMMERCIAL LES PORTES DE LA MER ROUTE DE LA MER 34400 LUNEL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

| Liste des actionnaires          | Nombre d'actions | Somme versée |
|---------------------------------|------------------|--------------|
| SAS LUMICA RCS N°82911416400033 | 1 000            | 1 000 €      |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 juin 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Christelle SCHMITT  
Chargée d'affaires professionnels

JST14

**Crédit Mutuel**  
Montpellier Opéra  
18, Bd Victor Hugo  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 83 46 41 - Appel local non surtaxé  
Fax 04 67 06 80 46  
Siret 315 857 359 00014 - Orias 07 003 758